



## EDITO

Juillet 2009

Le premier semestre touche à sa fin. C'est traditionnellement à ce moment que l'APREP tient son assemblée générale. Celle-ci s'est déroulée le 16 juin dernier et n'a pas manqué de souligner les chiffres positifs affichés par la collecte ! Ils résultent d'une offre de produits et de services sur mesure qui vous sont dédiés, comme l'attestent plusieurs trophées obtenus depuis un an auprès de la presse spécialisée.

C'est d'autant plus remarquable que le contexte est marqué par une mauvaise conjoncture économique. Une reprise timide est apparue sur les marchés mais les perspectives restent incertaines.

Parmi nos lecteurs, nombreux sont ceux qui nous interrogent sur les spécificités de la fiscalité de l'assurance vie ; ce numéro est l'occasion de vous proposer un tour d'horizon sur ce thème.

Enfin, en ce début de période estivale, nous avons le plaisir de vous souhaiter un bel été et d'agréables vacances.

Bonne lecture,  
**Philippe Chaumeret**  
Directeur Général

## CONJONCTURE ET PERSPECTIVES

Le pire de la récession semble passé mais l'inconnue persiste sur la capacité de résistance de la consommation face à une hausse massive du chômage en Occident. Pour le moment les taux d'épargne ont remonté mais se maintiennent assez loin des moyennes historiques longues (10 % aux USA contre 5 % actuellement). Les plans de relance et de restructuration bancaire devraient amortir l'atonie prévisible de la consommation mais le besoin impératif de désendettement des ménages à la suite de la destruction massive de richesse immobilière limitera tout rebond de la demande finale, particulièrement dans les pays anglo-saxons.

Dans cet environnement, les risques d'inflation sont lointains avec des capacités de production faiblement utilisées et des taux de chômage qui vont peser sur les salaires. Evidemment, la tentation des autorités publiques sera de maintenir trop longtemps des conditions monétaires expansives et donc de risquer à long terme un choc inflationniste. En conséquence il est probable que la courbe des taux demeure très pentue. De plus, la faible visibilité sur la conjoncture va maintenir les écarts de taux privé-public à des niveaux historiquement élevés, ce qui semble toujours très attractif à moins d'envisager un scénario « Grande Dépression » qui justifierait des taux de défauts implicites aussi élevés.

Du côté des actions il est difficile d'envisager, avec une inflation aussi faible, un fort rebond des résultats rapidement. Or lui seul pourrait amorcer les prémices d'un nouveau marché haussier durable, hormis dans certains pays émergents où non seulement les prix mais également les volumes restent positifs. Néanmoins les risques d'une nouvelle forte baisse des résultats sont limités par un début de restockage et des gains de productivité toujours vigoureux. Les valorisations, historiquement modérées, militent également pour un risque faible de baisse importante supplémentaire des grands indices.

**Sylviane Masson**  
Direction Multigestion  
LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS

### Indices

(du 31/12/2008 au 30/06/2009)\*

- CAC 40 : -2,41 %
- SBF 120 : -1,19 %
- EURO STOXX 50 : 1,92 %
- DOWN JONES : -3,75 %
- NASDAQ COMP : + 16,36 %
- NIKKEI 225 : +12,40 %

\*Dividendes non réinvestis,  
devise locale

# LES 3 PROFILS DE GESTION DE L

L'APREP met à votre disposition 3 profils pour déléguer  
a vec la possibilité de cumuler plu

## PROFIL REACTIF de DNCA FINANCE



### Commentaire de gestion de Grégoire Scheiff, gérant du profil réactif de DNCA Finance

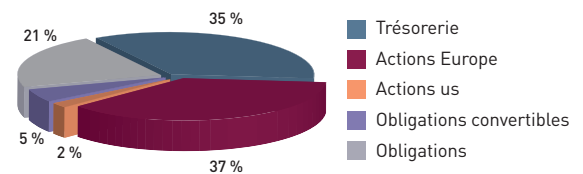
« Après plusieurs semaines d'euphorie, les marchés sont devenus hésitants et ont entamé une phase de consolidation. En effet, si les investisseurs sont unanimement soulagés quant à la survie du système financier et à l'ampleur des différents plans de relance, ils s'interrogent à présent sur le réel potentiel de croissance.

**Depuis le début de l'année, le profil réactif affiche une hausse de + 3,00 %, contre -2,41 % pour le CAC 40.**

Globalement notre allocation d'actifs est restée stable au second trimestre (léger renforcement de la poche obligataire). Notre profil réactif est aujourd'hui investi à hauteur de 39 % en actions, 35 % en monétaire et 26 % en obligations.

Dans un contexte encore fragile, il nous semble que les marchés devraient évoluer sans réelle tendance. Il faudra sans doute attendre d'une part la publication au cours de l'été des résultats du deuxième trimestre et d'autre part la confirmation de la bonne tenue des indicateurs. Ces publications très attendues devraient permettre aux intervenants de mesurer l'ampleur du ralentissement économique et la capacité des entreprises à y résister. »

Répartition consolidée\* par classes d'actifs au 30/06/2009



\* Répartition tenant compte des différentes classes d'actifs de chacun des supports

## PROFIL FLEXIBLE DE LAZARD FRERES GESTION



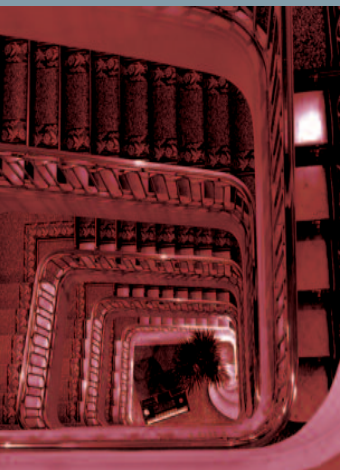
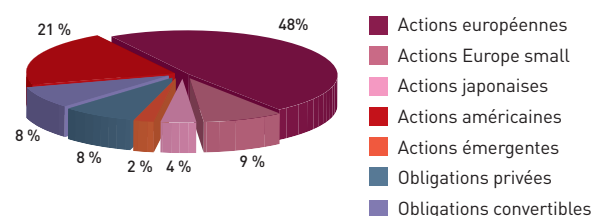
### Commentaire de gestion de Matthieu Grouès, gérant du profil Flexible de Lazard Frères Gestion

« Nous avons maintenu une sur-exposition du profil aux actions avec un poids un peu supérieur à 85 % du portefeuille (allocation neutre à 70 %). Le reste est réparti de façon à peu près équivalente entre obligations convertibles et obligations privées avec un profil prudent. Les investissements réalisés en actions d'Europe du Nord, en petites capitalisations de la zone euro et en actions émergentes sont ceux qui ont connu la plus forte performance sur le trimestre (entre 27,6 % et 32,2 %). Le fonds d'obligations au profil prudent est celui qui progresse le moins malgré une hausse de 4,8 %. Dans un contexte où la volatilité reste élevée, même si elle est en phase de reflux, nous envisageons de maintenir la diversification en obligations, mais de réaliser un arbitrage en faveur du crédit bancaire. Cette catégorie de dette dispose en effet d'un potentiel important du fait d'un portage élevé et de marges de crédit qui devraient encore se resserrer. Nous maintenons l'investissement en obligations convertibles qui est susceptible de bénéficier à la fois d'une hausse des actions et de la poursuite de la normalisation du marché du crédit.

Le profil est positionné pour bénéficier d'une poursuite de la hausse des actions que nous anticipons du fait de notre scénario de reprise de la croissance. Nous gardons cependant une marge de manœuvre pour renforcer leur poids en cas de correction. »

**Du 27 février au 26 juin 2009, le profil Flexible affiche une performance de 16,36 % contre 11,87 % pour le CAC 40.**

Allocation du profil au 30/06/09



# LA GAMME APREP MULTIGESTION

La gestion de votre épargne à des experts financiers  
plusieurs profils sur votre contrat.



## PROFIL ENERGIC DE LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS



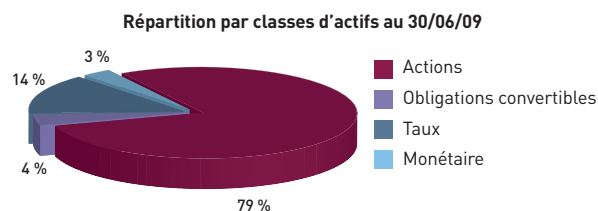
**Commentaire de gestion de Sylviane Masson, gérante du profil Energic de LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS**

« De nombreux mouvements ont été opérés à la fin du premier trimestre 2009 et l'allocation est restée globalement stable depuis. La part des actions représente 79 % du total de l'actif à fin mars. Au sein de la part actions, le poids relatif des titres européens a été sensiblement augmenté.

Nous restons encore défensifs notamment à travers les derniers mouvements effectués sur les OPCVM.

Ainsi, les fonds actions Objectif Japon et Acropole convertibles Monde qui étaient sous surveillance ont été vendus. De la même manière sur la partie obligataire, le fonds LCL OBLI MT a également été soldé. Des thématiques défensives de long terme ont été initiées comme l'eau via Palatine Or bleu et les infrastructures avec Leonardo Infrastructure. Des fonds d'actions défensifs sur la partie américaine ont été aussi introduits dans le portefeuille. »

**Du 2 janvier au 26 juin 2009, le profil Energic affiche une performance de 2,08 % contre 2,41 % pour le MSCI World (en euros).**



## Assemblée générale 2009

L'assemblée générale annuelle de l'APREP s'est tenue le 16 juin dernier à Paris avec 662 adhérents présents ou représentés sur les 12 505 membres de l'Association.

Dans un contexte de crise économique et financière, la collecte nouvelle de l'Association sur les produits d'épargne et de placement a connu une très forte hausse de 131 % à 68,8 millions d'euros, les encours gérés ont eux, progressé de 13 % à 286 millions d'euros.

Cette forte croissance, inverse à la tendance générale du marché, est due notamment à l'évolution des contrats de la gamme APREP Multigestion (ajout de supports financiers, introduction de mandats de gestion, lancement des versions capitalisation, PEA (Plan Epargne Actions) et Madelin (contrats spécifiques destinés aux Travailleurs Non Salariés).

L'assemblée a par ailleurs ratifié les comptes de l'association et le déménagement du siège social au 26 rue de Montholon, 75009 Paris.

## INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

### Fiscalité et assurance vie

#### • Fiscalité au rachat : dégressivité dans le temps

En cas de rachat total ou partiel, les produits<sup>(1)</sup> attachés à votre contrat d'assurance vie sont soumis à l'Impôt sur le revenu ou sur option de votre part au prélèvement forfaitaire libérateur de cet impôt dont le taux varie en fonction de la durée effective du contrat. Les produits supportent enfin les prélèvements sociaux pour un taux global de 12,1 % au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Rachat	Avant 4 ans	Entre 4 et 8 ans	Après 8 ans
Impôt sur le revenu	Selon Tranche Marginale d'Imposition (TMI)		
	OU		
Prélèvement forfaitaire libérateur (PFL)	35 %	15 %	7,5 % après abattement <sup>(2)</sup>
Prélèvements sociaux	12,1 %		

#### Fiscalité en cas de décès<sup>(3)</sup>

Les capitaux décès versés au bénéficiaire que vous avez désigné dans votre contrat d'assurance vie ne font pas partie de votre succession.

Pour cette raison, ils ne supportent pas les droits de mutation classiques mais une fiscalité spécifique et attrayante.

En cas d'adhésion ou de versement sur votre contrat :

- avant vos 70 ans : après un abattement de **152 500 euros qui s'applique autant de fois qu'il y a de bénéficiaires**, les capitaux décès supportent une taxe de 20 % quel que soit le montant transmis.
- après vos 70 ans : seules les **primes versées** sont soumises à taxation (les produits sont transmis sans aucune fiscalité).

Seules sont taxées aux droits de mutation par décès (en fonction du lien de parenté qui existe entre vous et le bénéficiaire), **les primes versées après vos 70 ans** pour leur partie qui excède 30 500 euros. L'abattement de 30 500 euros est réparti entre tous les bénéficiaires.

**Cas particulier où le bénéficiaire est le conjoint ou le partenaire pacsé** : dans cette hypothèse, les capitaux décès sont transmis sans aucune taxation.

(1) Le produit taxable d'une assurance vie est égal à la différence entre les fonds reversés à l'adhérent et le montant des versements effectués. En cas de rachat partiel, le produit taxable est calculé au prorata des versements et rachats effectués auparavant.

(2) Abattement de 4 600 euros pour une personne seule et 9 200 euros pour un couple.

(3) Contrats souscrits à compter du 20/11/1991 et versements effectués après le 13/10/1998.

#### NOUVELLES COORDONNÉES

APREP  
Association régie  
par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
26 rue de Montholon - 75009 Paris  
Tél : 01 72 98 48 00  
Fax : 01 72 98 48 10  
www.aprep.fr